

**A l'ensemble des usagers des services
eau, assainissement et déchets
domiciliés sur les communes des Bauges**

Madame, Monsieur,

Depuis cette année 2017, les services de Chambéry métropole - Cœur des Bauges s'étendent sur les territoires fusionnés.

Pour l'exploitation de la partie eau et assainissement, la volonté des élus a été de conserver une proximité de service avec la possibilité d'effectuer les démarches relatives aux contrats, la gestion de vos demandes directement sur site, la rencontre facilitée des interlocuteurs de terrain... cela pour une relation simplifiée. Pour satisfaire cet objectif, l'antenne des Bauges, située au Chatelard a été maintenue. Les horaires et numéro d'appels sont consultables soit sur le site www.chambery-bauges-metropole.fr, soit sur votre prochaine facture d'eau.

Ainsi les relevés des compteurs d'eau débutés cet été et parfois encore en cours, servant de base à la facturation, ont été effectués cette année selon les pratiques existantes par l'agent du service des eaux ou par l'agent de votre commune. Votre facture d'eau, portant sur une année de consommation, vous sera adressée à partir de la fin octobre.

Pour faciliter la gestion et l'exploitation du logiciel des abonnés, la première partie de cette année 2017 a été consacrée à regrouper les bases pour n'en constituer qu'une seule unique à tous les abonnés de l'agglomération Chambéry métropole - Cœur des Bauges, sans conséquence sur votre contrat (maintien de vos éventuels prélèvements, conservation de vos références clients...).

Vous aurez désormais la possibilité de créer votre compte abonné en ligne et de payer votre facture en ligne sur <https://eauenligne.chambery-bauges-metropole.fr/>. De nouveaux services tels que la facturation semestrielle estimative ou la mensualisation seront également développés dans les prochains mois.

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères étant gérée par le même logiciel abonnés, sa facturation sera également adressée à partir de la fin octobre.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées et sommes à votre disposition pour toutes précisions.

Pierre Hémar,
Vice-président chargé
du tourisme et de l'aménagement
du territoire des Bauges

Jean-Pierre Fresso, z,
Conseiller délégué chargé
de l'eau et de l'assainissement
de l'agriculture et la forêt pour le
territoire des Bauges

Jean-Maurice Venturini,
Vice-président chargé
de l'eau et de l'assainissement

Daniel Ro chaix,
Vice-président chargé
des déchets ménagers et assimilés et
des programmes de prévention